

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 16  
Procurations : 7  
Suffrages exprimés : 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/D/07/7-1/089

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET AEP 20604**

Le 20 juillet 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 12 juillet 2023  
Secrétaire de séance : Grégoire BERT

**Présents** : Mesdames Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN, Muriel PASQUER et Corine SERIEYS.  
Messieurs Grégoire BERT, Éric BOURNY, Michel CEPERO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stephane GARREAU, Gérard MARGOTTIN, Georges MOUSSIER, et Claude TESSIER.

**Absents ayant donné pouvoir** : Mesdames Magali BRIEUX (pouvoir à Monsieur CLERC), Angélique DUBÉ (pouvoir à Madame COCHETON), Valérie PACAUD (pouvoir à Madame GAUTHIER).  
Monsieur Bruno BERNARD (pouvoir à Monsieur CEPERO), Philippe CHAMARD (pouvoir à Monsieur MOUSSIER) Pascal MASSON (pouvoir à Madame SERIEYS), et Vincent SOMMIER (pouvoir à Madame BOISSONNET).

**Absents** : Mesdames Marie-Laure BERTHIER et Suzanne DECHAMPS,  
Messieurs Nicolas MARTINS et Bruno GIRARD

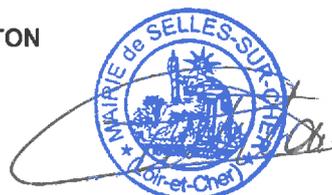
Il convient d'ajuster les comptes budgétaires suivants :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
CHAPITRE-COMPTES	MONTANT	OBSERVATIONS	CHAPITRE-COMPTES	MONTANT	OBSERVATIONS
011-617	1 200,00 €	Analyses Chlorithalonil			
023-023	- 1 200,00 €	Diminution du versement en investissement			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	
INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
CHAPITRE-COMPTES	MONTANT	OBSERVATIONS	CHAPITRE-COMPTES	MONTANT	OBSERVATIONS
23-2315	-1 200,00 €	Diminution enveloppe"travaux"	021-021	-1 200,00 €	Diminution du versement de la section fonctionnement
<b>TOTAL</b>	<b>-1 200,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>-1 200,00 €</b>	

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider la DM n°1 Budget AEP selon le tableau ci-dessus

Le Maire, Stella COCHETON



Le Secrétaire de séance, Grégoire BERT



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
Publié ce jour, le 24 juillet 2023  
Date de mise en ligne sur le site internet, le 24 juillet 2023